

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES  
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4  
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève  
Tél. 022 379 87 99  
E-mail : taxesfixes@unige.ch

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020

Présent.e.s : Irène Courtin, Jonas Tarazi, Piera Dell'Ambrogio, Hélène Widmann et Mara Gómez;  
PV : Hélène Widmann et Mara Gómez.

### **18h15 COMU**

*Demande de subvention pour le spectacle Apaulogie 2020*  
*Noa*

L'Association COMU souhaite faire une demande de subvention pour son spectacle *Apaulogie*. Il s'agit d'une comédie musicale mise en place par des étudiant.e.x.s. Après un changement de lieu et le report du spectacle à la rentrée 2020 (pour causes de rénovations d'urgence en février dernier), la pièce aura lieu au Théâtre du Centre de l'Espérance à Genève (1<sup>er</sup> au 4 octobre 2020). Ce théâtre était le seul qui rentrait dans leur prix et leur besoins logistiques. Le régisseur choisi par le COMU fait en fait déjà partie du Théâtre, ce qui permet en partie de réduire les coûts. Spectacle maintenu malgré le COVID-19. En principe, en ayant été voir les dossiers des années précédentes, il est possible de financer un pourcentage des coûts pour la location du matériel technique et de la salle.

La demande comprend une partie des frais pour : la location de la salle (CHF 9'380.-) et la location des micros serre-têtes (CHF 1'408.-)

**La demande de subvention s'élève à CHF 3'500.-.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur de demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **Respect des mesures exigées par l'Université relativement au COVID-19.**
- **L'annonce publique de son événement au sein de l'agenda associatif de la plateforme AGORA.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**

- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**18h30 SDSA**

*Demande de subvention pour une conférence avec Franz Perrez*

*Pablo*

La SDSA souhaite organiser une conférence sur la diplomatie, *Crise climatique, position de la Suisse*, en invitant Monsieur Franz Perrez, ambassadeur suisse pour le climat. Dans le cadre des conditions prises par l'Université concernant le COVID, les deux événements ont bien été acceptés par le STEPS et les deux événements seront soumis à inscriptions.

La demande comprend les frais pour l'apéritif (CHF 200.-), pour les cadeaux de remerciement pour l'intervenant (CHF 30.-) et pour la communication (CHF 150.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 380.-.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 250.-.**

Les frais d'apéritifs ne sont pas accordés dans le cadre du COVID à l'Université à ce jour. On ajoute CHF 70.- pour les frais sanitaires du premier événement.

**La subvention sera conditionnée à :**

- Respect des mesures exigées par l'Université relativement au COVID-19.
- L'annonce publique de son événement au sein de l'agenda associatif de la plateforme AGORA.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**18h40 SDSA**

*Demande de subvention pour une conférence avec Jean-Marc Probst*

*Pablo*

La SDSA souhaite organiser une conférence avec Jean-Marc Probst, ancien consul honoraire de la République Fédérale d'Allemagne, le 22 septembre 2020.

La demande comprend les frais pour le matériel sanitaire (CHF 70.-), l'apéritif (CHF 100.-), pour les cadeaux de remerciement pour l'intervenant (CHF 50.-) et la communication (CHF 130.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 350.-.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur CHF 230.-**

Les frais d'apéritifs ne sont pas accordés dans le cadre du COVID à l'Université à ce jour. Les cadeaux de remerciements s'élèvent à CHF 30.- maximum par intervenant.e.x.

**Conformément au Memento de l'Université de Genève, la Commission n'accorde pas plus**

de CHF 30.- par personne pour les cadeaux des intervenant.e.x.s.

La subvention sera conditionnée à :

- Respect des mesures exigées par l'Université relativement au COVID-19.
- L'annonce publique de son événement au sein de l'agenda associatif de la plateforme AGORA.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**18h50 CGD**

*Demande de subvention pour une projection et un débat sur les Droits Humains et Internet*

L'association du Club genevois de Débat (CGD) ne s'est pas présentée. Son dossier pourra néanmoins être reporté à la prochaine séance ordinaire, soit début octobre.

**19h05 Divers**

### **Demande d'amnistie**

**AESc** : L'association demande une amnistie sur quatre années, soit pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. Malgré leurs difficultés à rendre ces comptes et à fournir des informations, la Commission accorde l'amnistie par égalité de traitement. La subvention 2018-2019 est en ordre, ils pourront toucher la subvention 2019-2020.

**Décision : la demande d'amnistie est acceptée.**

### **Remboursements et COVID**

Concernant les remboursements liés au COVID, pour les frais engendrés avant l'annulation des événements et qui ne peuvent être remboursés, il semble que les avions et les hôtels sont tenus de rembourser ou de donner un bon. En matière de comptabilité, **il faut une preuve que la demande de remboursement a réellement été refusée** (ex : mails, etc). D'autant plus quand la somme est élevée.

### **Nomination du président**

Jonas souhaite renouveler son poste de président à la CGTF. La Commission doit formellement accepter la réélection de Jonas en tant que président de la CGTF.

**Décision : La commission réélit Jonas en tant que président de la CGTF.**

La séance se termine à 19h08.

**PV fait à Genève le 8 septembre 2020 par Hélène Widmann et Mara Gómez.**